

Formation "Tuteur/Maître d'apprentissage"

Formation MA

Présentation

Le maître d'apprentissage assure la formation pratique de l'apprenti et l'accompagne vers l'obtention de son diplôme. Il peut être le chef d'entreprise lui-même, sauf accord de branche, ou un salarié volontaire. Il est majeur et possède des compétences professionnelles mais aussi des qualités pédagogiques. Il peut encadrer jusqu'à 2 apprentis +1 redoublant au maximum.

Il forme l'apprenti sur son temps de travail. Se rend disponible pour répondre aux questions de l'apprenti et s'assurer de son intégration.

Conditions d'accès

- ✓ Savoir lire et écrire (français)
- ✓ possibilité d'intégrer la formation dès la sortie de la 3^e

Modalités d'évaluation

Questionnement à partir de production
40 minutes



Blocs de compétences



Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant



Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle



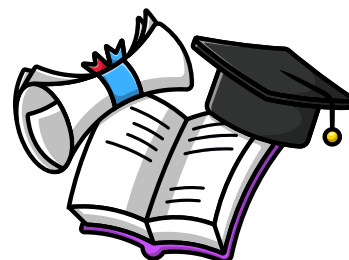
Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Durée de la formation

- ✓ 3 jours - 21 heures

Entreprises d'accueil

- Tout type d'entreprise





Débouchés

- Tout poste de tuteur en entreprise



Poursuite d'études

- Tout poste de tuteur en entreprise
- module complémentaire « Se perfectionner au tutorat »
- Certificat de Compétences en Entreprise
Exercer le rôle de tuteur en entreprise
- ETC...

CFA - Sanitaire et Médico-Social :